

LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de

Newsletter N°20

12 Novembre 2013

- Interview de M. Chedanne, AFD 2
- Actualités internationales 3
 - Les véhicules de l'UE en bonne voie d'atteindre l'objectif 2015 de réduction des émissions
 - L'impression 3D révolutionne le monde de l'innovation
- L'ADEC et l'Europe 4
- Les actualités de l'ADEC 4
 - Une plateforme pour soutenir les entreprises européennes qui investissent dans le MERCOSUR

Edito

Développer les échanges, développer les entreprises et les institutions de notre région, c'est la mission qui anime l'ADEC-NS depuis maintenant près de 10 ans.

La Newsletter que nous vous proposons cette semaine met la notion de développement à l'honneur.

L'attention particulière que nous portons chaque jour aux événements qui font l'actualité nous permet de constater à quel point les forces qui poussent le progrès de nos économies sont nombreuses et nous conforte dans les principes que notre agence défend depuis le début, à savoir que la coopération est l'essence de tout développement.

Nous relayons dans ces pages l'action de l'Europe pour le développement de ses PME en Amérique du Sud, ou encore les opportunités nouvelles qu'apporte la démocratisation de l'impression pour nos entreprises, autant de sujets qui porteront le développement de notre économie dans les années à venir.

Se développer c'est savoir saisir les opportunités qui se présentent sans oublier ses valeurs.

Aussi, en œuvrant pour le développement de ses adhérents, l'ADEC-NS n'oublie pas sa mission de relais d'une économie plus durable où les échanges sont synonymes de progrès partagés et de respect de l'environnement et des personnes.

C'est dans ce cadre que nous nous associons à Global Compact et l'Agence Française de Développement (AFD) pour réaliser un diner-débat autour du pacte mondial pour une économie plus responsable. Vous retrouverez d'ailleurs dans ce numéro un entretien avec M. Philippe Chedanne, Directeur Adjoint du Département Afrique Centrale et Nigéria à l'AFD.

Bonne lecture

L'équipe ADEC-NS

Citation/phrase

« Gutenberg n'a pas attendu le développement du marché du livre pour inventer l'imprimerie »

Nicole Notat

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

Interview M. Philippe Chedanne

Directeur Adjoint du Département Afrique Centrale et Nigéria à l'Agence Française de Développement
Intervenant lors du dîner débat du 28 novembre, plus d'informations en page 4



1/ En quelques mots qu'est-ce que l'Agence Française de Développement, son but, ses datés clés, sa mission etc. ?

L'AFD – l'Agence Française de Développement – au statut EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) est spécialisée en tant qu'institution financière. Ainsi, c'est une banque qui a la capacité de lever des fonds internationaux, des prêts et des prises de capitaux.

L'AFD est basée sur une dualité car elle doit gérer des fonds publics et avoir une activité financière.

L'agence a également une notion de bilatéralité puisque ses prêts concessionnaires sont moins chers que ceux des banques classiques : il s'agit de prêts bonifiés car la jonction du fonds est faite avec le ministère avec une tutelle étrangère et financière et n'a pas de vocation à faire des prêts commerciaux.

Les zones dans lesquelles l'agence est actrice sont dans l'ordre d'importance : l'Afrique, principalement l'Afrique du Sud du Sahara avec 30 représentations ; l'Asie ; l'Amérique Latine et le Maghreb. L'AFD a également un mandat outre-mer.

L'AFD a été créée par le Général De Gaulle quand il était dans les quartiers de Londres lors de l'occupation française ; il souhaitait frapper le sceau français malgré le régime de Vichy. Puis au fur et à mesure de l'évolution de l'après guerre et de l'indépendance, l'agence est devenue une structure capable de développer des fonds et des prêts.

Les 3 axes principaux de l'AFD sont : la lutte contre la pauvreté et la baisse des inégalités, le soutien de la croissance économique et la protection de la planète.

Au niveau mondial, l'AFD est présente dans 60 pays sous forme d'agence ou de bureau et représente 7 Milliards d'euros de projets par an.

Les outils de financement de l'AFD sont divers : prêts pour les Etats ou les collectivités territoriales, garanties ou participations dans le capital d'une société et subventions pour les pays les plus pauvres sous forme de dons.

2/ Quel est le rôle des entreprises dans les projets de l'AFD?

Il y a plusieurs rôles, tout dépend de l'entreprise, de la forme de l'aide et de son secteur.

Vis-à-vis du mandat de développement, les entreprises sont des cibles historiques et privilégiées. L'AFD propose un appui aux secteurs privés en présentant des programmes et des financements au corps business.

Du renforcement économique, l'AFD appuie les entreprises dans ses géographies d'interventions et les entreprises françaises partenaires ont quant à elles un profil de clients. Leur financement se fait par l'argent de maîtrise d'ouvrage.

Pour finir, il y a PROPARCO – Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique – structure spécialisée dans le financement du secteur privé qui vise à favoriser les investissements privés dans les pays émergents et en développement en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire.

3/ Quelle est la politique RSE – Responsabilité Sociétale de l'Entreprise – de l'AFD et dans quelle mesure chaque acteur doit l'appliquer ?

Il y a deux approches de la politique RSE pour l'AFD, une concernant son intervention et une autre en interne.

Tout d'abord, il y a l'application de la RSE via la dualité du mandat avec la prise en compte du développement durable par la stratégie d'intervention. Cela se traduit par une logique de collaboration des Etats d'intervention.

Dans le cadre de l'instruction des projets, la RSE porte sur les diligences environnementales et sociales avec l'analyse de leur contenu.

Puis, il y a l'intervention dans les pays du Sud.

Au niveau du fonctionnement de cette première politique RSE, les entreprises concourent à un appel d'offre, les participants appliquent les fonds et se mettent en concurrence (accrue et internationale).

Il y a 2 angles d'approche au rôle de chacun dans la RSE. Il y a tout d'abord, l'appui au secteur privé et à la concurrence. Puis, il y a en amont de la création de partenariat avec des entreprises françaises pour obtenir des marchés, une recherche sur son objectif et sa réflexion RSE.

Exemple : Signature d'une convention LAFARGE au Nigéria pour la création d'un système de micro-finance afin que les employés puissent y devenir propriétaire de logement sociaux.

Quant à la RSE interne, il s'agit d'une prise de conscience récente, dynamique et pour laquelle un service a été dédié en vue de son amélioration.

4/ Quels sont les secteurs prioritaires pour la coopération internationale française en Afrique ?

En premier lieu et le plus important de tous, la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Il y a à ce jour, 16 pays prioritaires pour la création de programmes de subvention de l'Etat à travers des dons pour des thèmes sociaux, d'éducation et/ou de formation professionnelle.

Vient ensuite l'agriculture car il s'agit souvent d'agriculture familiale et non industrielle. C'est à cheval entre la lutte contre la pauvreté et le secteur productif agricole.

Puis, la dynamique urbaine due à la démographie d'une croissance extrêmement forte et rapide. Il s'agit d'un accompagnement administratif, de fournitures de services essentiels tels que l'eau, l'électricité et les déchets.

Ensuite, la gestion des ressources naturelles et l'accompagnement contre le réchauffement climatique, les mots clés étant : adaptation et création.

La question suivante a clôturé cette interview et trouvera sa réponse lors du dîner débat du 28 novembre prochain :

« Comment développer des systèmes qui répondent à leurs besoins de développement dans une démarche éthique et de développement durable ? »

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

Les véhicules de l'Union européenne en bonne voie d'atteindre l'objectif 2015 de réduction des émissions

Les émissions moyennes pour les nouveaux véhicules issus de l'UE ont chuté en 2012 de 2,6%, pour atteindre le niveau record de 132,2 grammes par kilomètre (g/km), un résultat proche de l'objectif des 130 g/km fixé pour 2015. Ces données ont été mises au jour par l'Agence Européenne pour l'Environnement (EEA), qui fournit des données scientifiques pour guider la prise de décision

Les 28 nations de l'Union Européenne étant susceptibles d'atteindre facilement l'objectif de 130g/km à l'horizon 2015, la Commission Européenne a proposé un objectif d'émissions de CO2 de 95 g/km pour 2020.

Pour ce qui est du palmarès des fabricants les moins polluants, c'est l'italien FIAT qui remporte la palme, avec 117g/km d'émission moyenne de CO2 pour ses véhicules, tandis que Renault et PSA Peugeot Citroën sont à environ 120 g/km en 2012, un chiffre légèrement supérieure à la moyenne d'après l'EEA.

A l'autre bout de l'échelle, les voitures du fabricant allemand Daimler émettaient en 2012 143 g/km en moyenne et les voitures Volvo 142 g/km.

Bien que la plupart des principaux fabricants automobiles soient en bonne voie, ils devront encore faire des efforts pour vendre des véhicules de plus en plus efficaces pour atteindre les futurs objectifs.

Source : www.actualites-news-environnement.com



L'impression 3D révolutionne le monde de l'innovation

L'impression 3D connaît depuis cinq ans un succès fulgurant. Selon le cabinet spécialisé Wohlers Associates, le marché mondial des produits et services relatif à ce secteur a été multiplié par deux en cinq ans, passant de 1,1 milliard de dollars en 2007 à 2,2 milliards l'an dernier. Le même cabinet estime qu'il s'approchera des 10 milliards de dollars à la fin de la décennie.

Ce procédé n'est plus réservé aux seuls bureaux d'études et grands groupes industriels. En parallèle au développement d'imprimantes dites « personnelles » (moins de 5000 €), on assiste à l'émergence de sociétés qui proposent l'emploi de matériels plus poussés pour la réalisation de prototypes ou d'objets en séries limités avec une grande variété de matières (plastique, résine, métal, etc...).



Autant de moyens qui permettent aux PME d'avoir accès à cette technologie, soit pour tester le rendu d'un produit et faire sortir le prototype du papier, soit pour véritablement produire en série un objet fini, sans avoir recours à l'industrie de la plasturgie qui demande des séries importantes pour débiter la production.

Pour la première fois en France, un salon sera entièrement dédié à l'impression 3D. Il se tiendra à Paris, les 15 et 16 Novembre prochain, au carrousel du Louvre. Le *3D Printshow* permettra aux intéressés de se tenir au courant des dernières nouveautés et de découvrir toutes les opportunités qu'offre ce nouvel outil.

Source : Les Echos

L'ADEC et l'Europe

Une plateforme pour soutenir les entreprises européennes qui investissent dans le MERCOSUR

Après des précédents fructueux en Chine et en Asie du Sud-est, la Commission européenne lance une plateforme de support pour les entreprises souhaitant développer des relations avec les pays d'Amérique du Sud appartenant au MERCOSUR (MERCOSUR IPR Helpdesk). En offrant un accès libre aux informations et à de multiples services, entre autres l'assistance légale ou l'aide à la protection de la propriété intellectuelle, la Commission va aider les PME européennes à profiter du dynamisme de cette région.

Le MERCOSUR est une communauté économique et politique qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, le Venezuela et la Bolivie. Cette région représente un énorme potentiel de croissance pour les porteurs de projets issue de l'Union Européenne, notamment pour les PME. Les obstacles au développement des échanges avec eux sont cependant nombreux : droits de douanes différents d'un pays à l'autre, législations différentes, etc.

La plateforme de soutien pour le MERCOSUR se proposera d'accompagner les entreprises à travers ces épreuves et cela de manière gratuite et confidentielle, en guidant les entreprises pour les questions de propriété intellectuelle notamment. La plateforme offrira également de faire la liaison avec les autorités locales, en cas d'infraction à la propriété intellectuelle.



L'Union européenne a d'ores et déjà consacré 50 Millions d'euros au MERCOSUR, en particulier pour la mise en place d'instruments législatifs favorables au développement des échanges avec l'extérieur, au maintien de la démocratie et à la préservation de l'environnement.

L'UE est à présent le premier partenaire commercial du MERCOSUR, représentant 20 % des échanges totaux de la région. De 2007 à 2012, les exports de l'Europe vers le MERCOSUR sont passés de 28 Milliards d'Euro à 50 Milliards. Une réussite qui devrait être renforcée par la mise en place de la plateforme.

Actualités de l'ADEC-NS

25 et 26 novembre

Mission Multisectorielle en Andorre organisée en collaboration avec la Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services – CCIS d'Andorre. Elle est destinée à accroître les échanges entre la région Midi-Pyrénées et la Principauté d'Andorre.



CAMBRA DE COMERÇ
INDÚSTRIA I SERVEIS D'ANDORRA

28 novembre

Dîner-débat

« Développement durable et business demain : Enjeux & Opportunités »

Organisé en collaboration avec le **Global Compact France** et l'**Agence Française de Développement**.

Avec la présence exceptionnelle de **M. Philippe Chedanne**, Directeur Adjoint du Département Afrique Centrale et Nigéria à l'Agence Française de Développement, de **M. Pierre Mazeau**, Délégué Général du Global Compact France et Chef de Mission RSE à la Direction du Développement Durable du Groupe EDF et de **M. Bruno Duval** Président Directeur Général de SAVCO, membre de Global Compact.



Global Compact Network
France

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecns.fr